

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

## Propriété intellectuelle II (4DR1052)

| Filières concernées             | Nombre d'heures    | Validation          | Crédits ECTS |
|---------------------------------|--------------------|---------------------|--------------|
| <b>Master bilingue en droit</b> | <b>Cours: 2 ph</b> | <b>oral: 15 min</b> | 4            |
| <b>Master en droit</b>          | <b>Cours: 2 ph</b> | <b>oral: 15 min</b> | 4            |

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Automne

### Objectifs:

Ce cours a pour objectif l'étude du droit d'auteur, du droit des designs et du droit des brevets d'invention.

### Contenu:

Le cours s'inscrit dans la continuation du cours de Propriété intellectuelle I, que les étudiants sont supposés avoir suivi. Il permet aux étudiants de compléter leur approche de la propriété intellectuelle par l'étude des biens immatériels qui sont directement liés à l'innovation. Le droit d'auteur, le droit des designs et le droit des brevets d'invention sont ainsi traités de manière détaillée avec de nombreux exemples et cas pratiques tirés de la jurisprudence suisse et européenne.

### Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes (deux questions théoriques et une question pratique), sans période de préparation.

### Documentation:

Le cours ne comporte pas de photocopié. En fonction des sujets traités, des documents sont mis à la disposition des étudiants sur la plate-forme Claroline.